

Offre d'intervention en vacacion d'enseignement

Fiche à transmettre à contact@clubentreprisesgrenoble.fr

Département d'intervention :

Domaine d'intervention:

Lieu :

Dates et horaires :

Condition préalable au recrutement : les personnes recrutées devront justifier d'un emploi principal, les vacances ne pouvant être qu'un complément d'activité. Pour les personnels de la fonction publique, une autorisation de cumul d'activité validée par la hiérarchie est nécessaire. L'éligibilité sera vérifiée préalablement par les services de l'IUT.

Contexte et public :

Contenu / Programme de l'intervention :

Profil souhaité :

Compétences requises :

Contact :